

<http://www.pressegauche.org/LHJMQ-et-normes-du-travail-Quebec-solidaire-demande-a-la-ministre-du-Travail-de>



LHJMQ et normes du travail - Québec solidaire demande à la ministre du Travail de protéger les jeunes joueurs de hockey



- Communiqués -
Date de mise en ligne : jeudi 31 mai 2018

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

QUÉBEC, le 31 mai 2018 - Gabriel Nadeau-Dubois, le porte-parole de Québec solidaire, a demandé aujourd'hui à la ministre du Travail de retirer l'article 1 du projet de loi 176, qui exclut les jeunes athlètes qui fréquentent l'école de l'application des normes du travail. Le député de Gouin était pour l'occasion accompagné de Gilles Lupien, un agent de joueurs de la Ligne nationale de hockey et lui-même ancien hockeyeur.

« Il est inacceptable que suite à une rencontre privée avec les dirigeants de la LHJMQ, la ministre ait tout bonnement décidé d'exclure tous les jeunes athlètes québécois de la loi sur les normes du travail. Les jeunes sportifs québécois ont des droits. La ministre doit retirer cet article afin que se tienne un réel débat de société sur cette question fondamentale », a expliqué Gabriel Nadeau-Dubois.

Gilles Lupien, qui est aujourd'hui l'agent de plusieurs vedettes de la LNH après avoir lui-même évolué dans la LHJMQ et la LNH, a joint sa voix à celui du député solidaire. Il rappelle que des recours collectifs ont été déposés en Colombie-Britannique et en Ontario pour faire reconnaître les joueurs des ligues de hockey junior majeur comme des salariés à part entière, et qu'un recours en ce sens est en préparation au Québec.

« Cela fait des années que le statut des joueurs du junior majeur est ambigu. Maintenant que la question doit être discutée devant les tribunaux, la ministre se range unilatéralement derrière les propriétaires des équipes et modifie la loi pour rendre permanente la situation actuelle désastreuse. En tant qu'homme de hockey, je trouve cela inadmissible », a soutenu Gilles Lupien.

Québec solidaire souhaite rappeler que les équipes de la LHJMQ sont des entreprises privées, dont certaines appartiennent à des corporations comme Québecor, Irving ou McCain et dont tous les employés sont rémunérés. Seuls les joueurs sont considérés différemment, recevant seulement entre 70 et 150\$ par semaine de compensation financière, à l'exception d'une poignée de joueurs étrangers, alors que la ligue génère des retombées économiques gigantesques, selon une projection d'un rapport de Raymond-Chabot-Grant-Thornton.

« La volonté affichée par la ligue et la ministre de préserver les plus petits marchés de la ligue est légitime, mais il faut trouver une solution qui ne passe pas par la négation des droits des jeunes joueurs. Certaines équipes sont très riches, d'autres pas du tout. Il faut penser à un meilleur partage des revenus pour les joueurs, qui constituent le produit principal de la ligue, reçoivent leur juste part », a ajouté M. Nadeau-Dubois.